

VILLE DE BOIS - COLOMBES

CONSEIL MUNICIPAL

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AVRIL 2011**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la Mairie, le 26 avril 2011 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Yves RÉVILLON, Maire, suite à la convocation adressée le 8 avril 2011.

Étaient présents : M. RÉVILLON, Maire ; M. LE LAUSQUE, M. VINCENT, Mme MARIAUD, M. DANNEPOND, Mme PATROIS, M. SNEESSENS, Mme CORTEZ, M. AURIAULT, Mme BRENTOT, Maires Adjoints ; M. JACOB, M. DUVIVIER, M. LUNEAU, M. FOSSET, Mme VENANT-LENUZZA, Mme JOFFRE, Mme GAUZERAN, Mme JAUFFRET, Mme JOLY-CORBIN (à partir de 20h12), M. LOUIS, Mme PAITEL, M. NAVINEL (à partir de 20h09), Mme EMIRIAN, Mlle CRENN, M. LIME, Mme PETIT, M. PEIGNEY, Mme DAHAN, M. CHAUMERLIAC, M. MBANZA, Mme DEGOT (à partir de 20h09), Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. JOUANOT.

Procurations : Mme LEMÊTRE a donné procuration à Mme PATROIS ; M. AUSSÉDAT a donné procuration à M. CHAUMERLIAC ; M. BOULDOIRES a donné procuration à M. DANNEPOND.

M. Pierre JACOB est désigné comme Secrétaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la désignation du Secrétaire de Séance.

Est seul candidat Monsieur Pierre JACOB, Conseiller Municipal.

Monsieur JACOB est élu Secrétaire de Séance.

Délibération adoptée par :

25 voix pour : Y. RÉVILLON, J-P. LE LAUSQUE, H. VINCENT, A-M. LEMÊTRE, S. MARIAUD, O. DANNEPOND, M. PATROIS, J. SNEESSENS, L. CORTEZ, J-M. AURIAULT, M-F. BRENTOT, M. DUVIVIER, H. LUNEAU, M. FOSSET, G. VENANT-LENUZZA, D. JOFFRE, C. GAUZERAN, H. AUSSÉDAT, A-C. JAUFFRET, A. LOUIS, C. PAITEL, S. EMERIAN, B. BOULDOIRES, M. CRENN, G. CHAUMERLIAC.

6 abstentions : M. JACOB, A. LIME, M. PETIT, F. PEIGNEY, I. DAHAN, D. MBANZA.

-oOo-

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des Membres de l'Assemblée Communale le compte rendu sommaire de la séance publique du 8 mars 2011 qui est adopté.

Délibération adoptée par :

29 voix pour : Y. RÉVILLON, J-P. LE LAUSQUE, H. VINCENT, A-M. LEMÊTRE, S. MARIAUD, O. DANNEPOND, M. PATROIS, J. SNEESSENS, L. CORTEZ, J-M. AURIAULT, M-F. BRENTOT, P. JACOB, M. DUVIVIER, H. LUNEAU, M. FOSSET, G. VENANT-LENUZZA, D. JOFFRE, C. GAUZERAN, H. AUSSÉDAT, A-C. JAUFFRET, V. JOLY-CORBIN, A. LOUIS, C. PAITEL, G. NAVINEL, S. EMERIAN, B. BOULDOIRES, M. CRENN, G. CHAUMERLIAC, H. DEGOT.

5 abstentions : A. LIME, M. PETIT, F. PEIGNEY, I. DAHAN, D. MBANZA.

-oOo-

L'ordre du jour est ensuite abordé.

-oOo-

FINANCES : *Rapporteur Monsieur DANNEPOND, Maire Adjoint.*

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur DANNEPOND, Maire Adjoint.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÈRE

2011/001/S03 **Abrogation de la Délibération du 8 mars 2011 adoptant les taux des taxes directes locales pour 2011. Vote du taux des taxes directes locales pour 2011.**

Article 1 : La Délibération n°2011/016/S02 du 8 mars 2011 adoptant les taux des taxes directes locales pour 2011 est abrogée.

Article 2 : Les taux des taxes directes locales pour 2011 sont fixés comme suit :

Taxe d'habitation =	24,98 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties =	16,28 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties =	25,35 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties =	10,49 %
Taux de cotisation foncière des entreprises =	23,86 %

L'article 1 est adopté par :

32 voix pour : Y. RÉVILLON, J-P. LE LAUSQUE, H. VINCENT, A-M. LEMÊTRE, S. MARIAUD, O. DANNEPOND, M. PATROIS, J. SNEESSENS, L. CORTEZ, J-M. AURIAULT, M-F. BRENTOT, P. JACOB, M. DUVIVIER, H. LUNEAU, M. FOSSET, G. VENANT-LENUZZA, D. JOFFRE, C. GAUZERAN, H. AUSSÉDAT, A-C. JAUFFRET, V. JOLY-CORBIN, A. LOUIS, C. PAITEL, G. RAVINEL, S. EMERIAN, B. BOULDOIRES, A. LIME, M. PETIT, F. PEIGNEY, I. DAHAN, G. CHAUMERLIAC, H. DEGOT.

2 abstentions : M. CRENN, H. DEGOT.

L'article 2 est adopté par :

27 voix pour : Y. RÉVILLON, J-P. LE LAUSQUE, H. VINCENT, A-M. LEMÊTRE, S. MARIAUD, O. DANNEPOND, M. PATROIS, J. SNEESSENS, L. CORTEZ, J-M. AURIAULT, M-F. BRENTOT, P. JACOB, M. DUVIVIER, H. LUNEAU, M. FOSSET, G. VENANT-LENUZZA, D. JOFFRE, C. GAUZERAN, H. AUSSÉDAT, A-C. JAUFFRET, V. JOLY-CORBIN, A. LOUIS, C. PAITEL, G. RAVINEL, S. EMERIAN, B. BOULDOIRES, G. CHAUMERLIAC.

5 contre : A. LIME, M. PETIT, F. PEIGNEY, I. DAHAN, D. MBANZA.

2 abstentions : M. CRENN, H. DEGOT.

-oOo-

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 20h15.

Le MAIRE,
Vice-Président du Conseil Général
des Hauts-de-Seine



Yves RÉVILLON